



Copyright : Office de tourisme des Seychelles

SEJOUR ST VALENTIN A L'HOTEL CARANA BEACH****

07 nuits/08 jours à Mahé

Exemples de prix valables du 05/02/ 2022 au 28/02/2022

Jour 1 : REUNION → MAHE (pdj,dnr)

- Accueil par notre correspondant à l'aéroport et transfert vers votre hôtel.
- Installation dans votre hôtel (chambre disponible à partir de 14h) et reste de la journée libre pour profiter des installations.
- Dîner et nuit à votre hôtel.

Jour 2 : MAHE (pdj,dnr)

- Petit-déjeuner.
- Journée libre.
- Dîner et nuit à votre hôtel.

Jour 3 : MAHE (pdj,dnr)

- Petit-déjeuner.
- Journée libre.
- Dîner et nuit à votre hôtel.

Jour 4 : MAHE (pdj,dnr)

- Petit-déjeuner
- Journée libre.
- Dîner et nuit à votre hôtel.

Jour 5 : MAHE (pdj,dnr)

- Petit-déjeuner
- Journée libre.
- Dîner et nuit à votre hôtel.

Jour 6 : MAHE (pdj,dnr)

- Petit-déjeuner.
- Journée libre.
- Dîner et nuit à votre hôtel.

Jour 7 : MAHE (pdj,dnr)

- Petit-déjeuner.
- Journée libre.
- Dîner et nuit à votre hôtel.

Jour 8 : MAHE → REUNION

- Petit-déjeuner
- Transfert à l'aéroport pour votre vol à destination de la Réunion.

FIN DES PRESTATIONS



Copyright : Office de tourisme des Seychelles

SEJOUR ST VALENTIN A L'HOTEL CARANA BEACH****

7 nuits à Mahé

Exemples de prix valables du 05/02/ 2022 au 28/02/2022

CARANA BEACH HOTEL****de charme

Situé à 25 minutes de route de l'aéroport de Mahé, tout au nord de l'île, l'hôtel Carana Beach se distingue par sa plage isolée. Il se compose de 40 chalets avec vue sur mer depuis de superbes terrasses extérieures. L'hôtel occupe un endroit privilégié dissimulé entre rochers granitiques d'un côté et une végétation tropicale luxuriante de l'autre, offrant à l'hébergement un dépaysement garanti.

Photos non contractuelles



SEJOUR MAHE 7N	Par adulte en chambre double en €
Carana Beach Hotel en chalet vue mer Formule demi-pension	1 985

Exemples de prix par personne comprenant :

- Les transferts aéroport /hôtels en minibus climatisé,
- L'hébergement en chambre double et demi-pension,
- La réduction de 10% pour toute réservation de 5 nuits réservées minimum,
- L'assistance-médicale et rapatriement pour les personnes résidant en France métropolitaine, y compris Corse et Monaco, dans les DOM TOM et Mayotte, en Suisse ou dans l'un des pays membres de l'Union Européenne ;
- L'assurance voyage multirisques incluant la garantie protection sanitaire obligatoire.



Copyright : Office de tourisme des Seychelles

Notre forfait ne comprend pas :

- Les vols Réunion / Mahé / Réunion et les taxes d'aéroport (à partir de 422 eur TTC par adulte).
- Les frais de dossier (obligatoire) : 16 €
- Les repas non mentionnés ;
- Les visites, boissons et dépenses personnelles
- Les pourboires,
- Les frais liés aux mesures sanitaires en vigueur (tests RT-PCR, autorisation de voyage HTA).

Formalités sanitaires :

Les conditions de voyage en vigueur vers les Seychelles en janvier 2022 énoncent les mesures obligatoires suivantes :

- Résultat négatif du test RT-PCR effectué dans les 72 heures avant le départ du point d'embarquement final. Les tests RT-PCR sont obligatoires pour tous les passagers, y compris les bébés et les enfants en bas âge. (justificatif de test négatif à fournir au format papier). Les tests antigéniques ne sont pas acceptés;
- remplir une demande d'autorisation de voyage via la plateforme suivante : <https://seychelles.govtas.com>. Cette autorisation de voyage est obligatoire pour tous les voyageurs (y compris les enfants) et coûte de 10 € par personne (tarification classique) à 70€ (tarification express). La demande peut être faite au plus tôt 72 heures avant le départ et au plus tard 9 heures avant le départ. Le processus de traitement peut prendre jusqu'à neuf heures avant que la demande ne soit validée. En cas d'urgence ou de départ imprévu à destination des Seychelles, une demande express est possible. La vérification ne prend que 60 minutes et entraîne un coût de 70 euros par voyageur. Les informations suivantes sont demandées lors du processus d'enregistrement :
 - o Passeport en cours de validité
 - o Photo d'identité numérique ou selfie "format photo d'identité"
 - o Coordonnées du voyageur (adresse du domicile, téléphone, adresse électronique)
 - o Informations sur le voyage (vols) Hébergements aux Seychelles
 - o Résultat négatif au test PCR Covid-19
 - o Informations sur la carte de crédit pour le paiement
 - o Après l'enregistrement, le voyageur recevra par e-mail une confirmation automatique de la réception et du paiement. Dans un autre e-mail, envoyé au maximum 6 heures après l'enregistrement, le voyageur recevra une autorisation de voyage. Cette autorisation de voyage (pdf) doit être imprimée ou enregistrée sur un téléphone portable. Le passager est tenu d'acheter son billet et de réserver tous ces logements aux Seychelles avant de remplir la demande d'autorisation, car le numéro de vol et les informations concernant le / les logement(s) à destination sont nécessaires pour cette demande.
- une réservation dans un hôtel conformes aux directives Covid-19. Les bons de réservation indiquant la durée totale du séjour aux Seychelles doivent être présentés au comptoir de l'immigration pour vérification. Les visiteurs ne disposant pas d'une telle réservation seront dirigés vers un autre établissement certifié. Liste disponible sur le site du ministère des affaires étrangères des Seychelles : [consulter](#)
- Couverture d'assurance : assurance voyage avec une couverture COVID-19 obligatoire. Toutes les personnes, de tous les pays du monde, sont autorisées à voyager aux Seychelles. À l'exception des voyageurs qui ont séjourné au Bangladesh, au Brésil, en Inde, au Népal ou en Pakistan au cours des 14 jours précédant leur entrée.

Il est important de noter que ces procédures sont susceptibles d'être modifiées à court terme, et les visiteurs sont invités à vérifier avant leur départ les dernières exigences sur les sites web du tourisme et de la santé.